



PRÉFET DE L'AIN

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Bourg-en-Bresse, le 30 avril 2020

COVID-19 – Éléments quotidiens d'informations à l'attention des élus locaux et parlementaires du département de l'Ain

Situation sanitaire générale

Pour la journée du 29 avril, 80 nouvelles hospitalisations dans la région dont 9 nouvelles admissions en réanimation, 36 nouveaux décès et 161 retours à domicile ont été enregistrés.

En cumulé :

- ✓ 133 établissements de la région rapportent prendre ou avoir pris en charge des cas de Covid-19 dans leur établissement,
- ✓ 2 537 (-73/hier) patients atteints de Covid-19 sont hospitalisés dans la région ce jour, dont 383 patients (-23/hier) soit 15% sont en réanimation/soins intensifs,
- ✓ Un cumul de 1 311 (+36) décès hospitaliers de patients atteints de Covid-19 a été rapporté à ce jour dans la région,
- ✓ Au total, 4 909 (+161) patients atteints de Covid-19 ont pu regagner leur domicile.

Sur le département de l'Ain :

161 personnes sont hospitalisées (+4), 15 personnes sont en réanimation (-2), 79 décès en cumulé en établissement hospitalier (+2).
12 personnes ont regagné leur domicile soit 251 personnes au total.

Synthèse des règles applicables et à venir :

Vous trouverez jointe une synthèse, à partir des éléments actuellement connus, et dans l'attente des dispositifs réglementaires nationaux et locaux qui viendront les compléter.

Reprise des lettres d'informations dès le lundi 4 mai